

INTRODUCTION

L'année 2011 aura été marquée pour le Comité consultatif du secteur financier par une activité riche en réunions et Avis, dont témoigne le présent rapport qui traite de la période 2010-2011.

Notre bilan porte d'abord sur la mise en œuvre de la réforme des frais bancaires décidée sur la base des propositions du rapport Pauget-Constans. Il faut citer notamment l'entrée en vigueur de l'extrait standard de dix tarifs bancaires placé en tête de toutes les brochures tarifaires, la diminution des frais d'incident de paiement pour les clientèles fragiles dans le cadre des « Gammes de moyens de paiement alternatifs » et la mise en place, confiée au Comité par la loi, du nouvel Observatoire des tarifs bancaires qui a rendu son premier rapport à l'automne 2011.

Le CCSF a également contribué à préparer dans la concertation l'entrée en vigueur de la loi portant réforme du crédit à la consommation et du traitement du surendettement ainsi que de ses nombreux textes d'application.

Dans le domaine de l'assurance dommage, le Comité a mis au point de nouveaux engagements des professionnels du secteur pour renforcer la concurrence et faciliter aux assurés qui le souhaitent leur changement d'assureur dans le cadre de la loi Chatel sur la reconduction des contrats.

Pour accompagner les consommateurs dans leur choix, des dépliants ont été élaborés et publiés par le CCSF sur « Les bonnes questions à se poser avant de choisir un contrat d'assurance automobile ou multirisques habitation ».

En outre, le Comité a contribué, en liaison avec l'OCDE, à la préparation du « G20 consommateurs » de Cannes qui, à l'initiative de la France, est parvenu pour la première fois à un accord au niveau international sur des principes de haut niveau en matière de protection des consommateurs de services financiers.

Comme chaque année, je tiens enfin à remercier les membres du CCSF pour leur forte implication dans nos débats et propositions et à rendre hommage à l'équipe du Secrétariat général que la Banque de France met à notre disposition, pour son efficacité qui contribue grandement à la qualité et au rayonnement des travaux du Comité.



Emmanuel Constans
Président du CCSF